

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/4417/Add.1
6 août 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

DEUXIEME RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA MISE EN APPLICATION
DES RESOLUTIONS DU CONSEIL DE SECURITE S/4387, DU 14 JUILLET 1960,
ET S/4405, DU 22 JUILLET 1960

Additif No 1

J'ai l'honneur de communiquer ci-après, en tant qu'additif à mon deuxième rapport, le texte des télégrammes échangés avec le Président de la République de Guinée.

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 6 AOUT, PAR LE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

HONNEUR VOUS SAISIR AU NOM GOUVERNEMENT ET INSISTER POUR EMPLOI SANS DELAI NOS
TROUPES AU KATANGA STOP SI CETTE PROPOSITION N'ETAIT PAS RETENUE MON GOUVERNEMENT
LES METTRAIT SOUS AUTORITE DIRECTE GOUVERNEMENT CONGOLAIS STOP HAUTE CONSIDERATION

SEKOU TOURE

TELEGRAMME, EN DATE DU 6 AOUT, ADRESSE PAR LE SECRETAIRE GENERAL
AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

J'AI RECU VOTRE TELEGRAMME DANS LEQUEL VOUS INSISTEZ POUR EMPLOYER VOS TROUPES EN
VUE D'UNE ENTREE AU KATANGA. COMME VOUS LE SAVEZ, LA QUESTION DE L'ENTREE DES
TROUPES DES NATIONS UNIES AU KATANGA SERA EXAMINEE DEMAIN PAR LE CONSEIL DE
SECURITE. VOUS AUREZ NOTE EGALEMENT QUE JE N'AI PRIS AUCUNE DECISION TENDANT A
CE QUE LES TROUPES DES NATIONS UNIES N'ENTRENT PAS AU KATANGA, SOUS RESERVE
EVIDEMMENT QUE CELA PUISSE ETRE FAIT EN VERTU DU MANDAT ETABLI PAR LE CONSEIL
DE SECURITE. VOUS VOUS RENDREZ COMPTE DE MEME QU'AUCUNE DECISION N'A ETE PRISE
QUANT A LA COMPOSITION DEFINITIVE DES CONTINGENTS DE LA FORCE DES NATIONS UNIES
AU KATANGA. VEUILLEZ AGREER, MONSIEUR LE PRESIDENT, LES ASSURANCES DE MA TRES
HAUTE CONSIDERATION.

LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
DAG HAMMARSKJOLD
